

Palestine : le colonialisme israélien mis à nu

Emiliano Arpin-Simonetti

Numéro 812, printemps 2021

Palestine : le colonialisme israélien mis à nu

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/95317ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Arpin-Simonetti, E. (2021). Palestine : le colonialisme israélien mis à nu. *Relations*, (812), 14–16.

PALESTINE : LE COLONIALISME ISRAËLIEN MIS À NU



Cake\$, *Une petite fille qui saute à la corde avec du fil barbelé*, 2017. Photo: Amir Mauge, 2020.

Depuis quelques années, le colonialisme et l'apartheid israéliens semblent de plus en plus décomplexés. Tout en adoptant des lois et mesures discriminatoires toujours plus radicales à l'égard de ses citoyens palestiniens, Israël poursuit illégalement le blocus de Gaza, la colonisation des territoires occupés, planifie l'annexion d'une grande partie de la Cisjordanie et durcit la répression contre toute contestation. Comment expliquer l'impunité dont il bénéficie? Comment ce contexte transforme-t-il la lutte palestinienne et celle de ses alliés? D'où peut venir l'espoir de lendemains meilleurs pour le peuple palestinien, dont près de la moitié est constituée de réfugiés? Tour d'horizon d'une injustice toujours en quête de réparation.

Emiliano Arpin-Simonetti

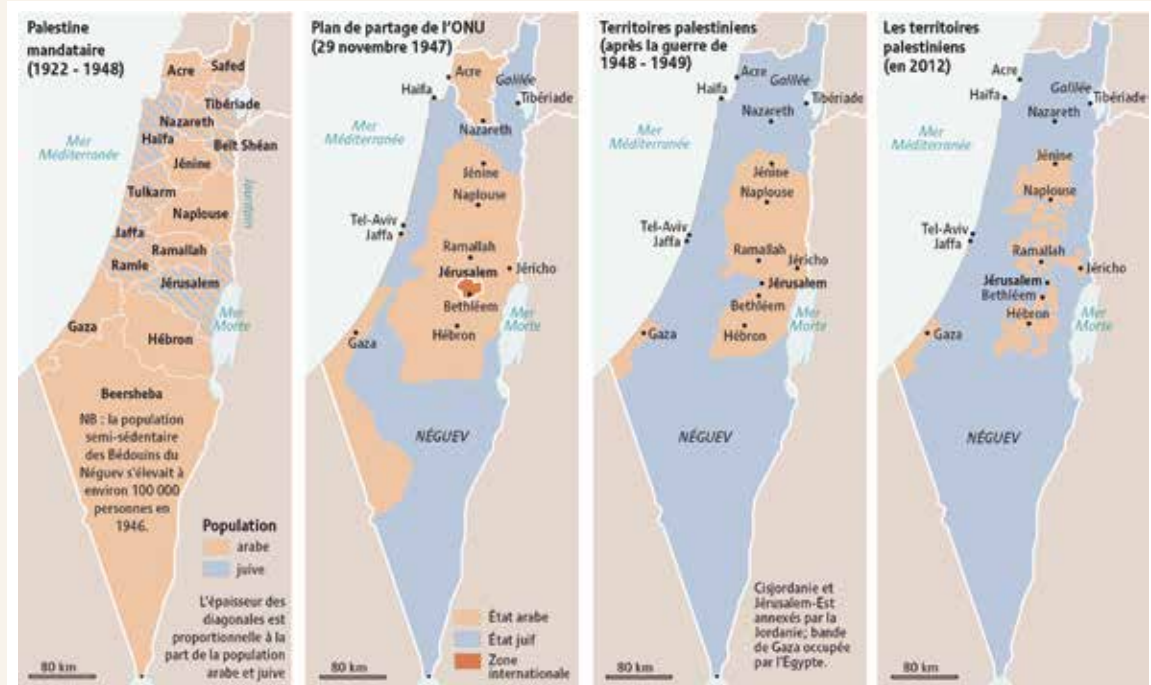
Douze ans sont passés depuis la parution de notre dossier « Palestine: assez d'injustice! » (n° 732, mai 2009). À l'époque, Benyamin Netanyahou revenait tout juste au pouvoir en Israël; il s'y accroche toujours aujourd'hui. Cette constance apparente ne saurait toutefois cacher l'accélération du virage vers l'extrême droite qu'ont pris la politique et la société israéliennes depuis. Un virage qui a exposé et approfondi les logiques coloniales de dépossession et de déshumanisation du peuple palestinien, à l'œuvre dès la création d'Israël: expulsions forcées, démolition de maisons, colonisation tous azimuts, fragmentation du territoire, enfermement des Palestiniens dans des enclaves de plus en plus isolées – quand ce n'est pas simplement dans des prisons – et répression brutale de toute résistance, même non-violente. Les rapports d'ONG ou de missions internationales constatant ces violations majeures des droits humains de la population palestinienne et du droit international se multiplient, mais rien ne semble altérer le dessein d'Israël de faire main basse sur la quasi-totalité du territoire de la Palestine historique.

L'État hébreu, d'ailleurs, ne s'en cache plus. Son projet d'annexer de larges pans de la Cisjordanie a même reçu la bénédiction des États-Unis l'an dernier. L'adoption, en 2018, d'une loi à portée constitutionnelle proclamant Israël « l'État nation du peuple juif » a de plus officialisé une situation ayant cours depuis des années: celle d'un État d'apartheid où les citoyens juifs sont les seuls à bénéficier de leurs pleins droits. Une situation que même l'organisme israélien de défense des droits humains B'Tselem, normalement peu enclin à se mêler de politique, dénonce dans un rapport daté du 12 janvier dernier au titre sans équivoque: *Un régime de suprématie juive entre le Jourdain et la mer Méditerranée, c'est un apartheid.*

Dans de telles conditions, la perspective de voir naître un État palestinien digne de ce nom n'a jamais semblé si improbable. D'autant que le mouvement national palestinien est en quelque sorte tenu en échec: d'un côté, l'Autorité palestinienne, cooptée par le camp néolibéral, n'a d'autre choix que d'aligner ses intérêts économiques et politiques sur ceux d'Israël et de ses alliés occidentaux. De l'autre, le Hamas continue de résister à l'occupation, mais est confiné dans une bande de Gaza cruellement assiégée et périodiquement bombardée par l'armée israélienne. Entre les deux, une population composée à 40% de réfugiés ou de déplacés internes qui tente de maintenir une existence décente malgré le régime d'occupation et malgré la précarité de ses droits politiques au sein de l'État israélien – dans le cas des Palestiniens et des Palestiniennes ayant la citoyenneté israélienne.

*

Maintenant qu'il affiche ouvertement son colonialisme et un suprémacisme juif décomplexé, le régime israélien devrait en toute logique accorder peu d'importance à ce qui se dit sur lui à l'étranger. Or, c'est tout le contraire qui se produit: plus que jamais, Israël soutient de diverses façons, sur le plan international, une guerre sans merci visant à saper, voire à criminaliser toute solidarité avec le peuple palestinien. Le mouvement non-violent appelant au boycott, au désinvestissement et aux sanctions (BDS) contre Israël, lancé par la société civile palestinienne en 2005, est particulièrement visé depuis quelques années. Une des tactiques utilisées consiste à l'associer – ainsi que toute critique à l'égard de l'État israélien – à une forme d'antisémitisme. Parmi les exemples récents, mentionnons la campagne de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA), qui vise à faire adopter par différents paliers de gouvernement et diverses institutions une définition de l'antisémitisme qui assimile la critique de l'État d'Israël à



Cartographie: Philippe Rekacewicz, <visioncarto.net>, 2012.

un discours haineux – la rendant sujette à différentes formes de censure institutionnelle, voire à des sanctions pénales¹. Les États-Unis de Donald Trump ont adopté un décret reprenant cette définition, l'Ontario une motion, et l'IHRA tente de rallier la Ville de Montréal, l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce ayant récemment adopté une motion en ce sens. Il est important de mettre en lumière ce type de tactiques, car elles entravent la solidarité si nécessaire des groupes de la société civile internationale avec la cause palestinienne; mais aussi, paradoxalement, parce qu'elles indiquent que la lutte paye.

L'acharnement sioniste montre en effet que le mouvement BDS, progressant dans le monde malgré la répression, affecte Israël, pas tant sur le plan économique qu'en son talon d'Achille: sa légitimité. En effet, compte tenu de son caractère ethno-confessionnel assumé et de ses agissements qui contredisent si impunément le droit international et la dignité humaine la plus minimale, la prétention de l'État israélien d'être un modèle de démocratie moderne et séculière sonne de plus en plus faux. Le recadrage de la cause palestinienne en une lutte contre le colonialisme et l'apartheid, en cours depuis quelques années, prend donc tout son sens. Car aucun régime ne peut se maintenir très longtemps seulement par la force, et Israël redoute plus que tout de devenir un paria international comme l'Afrique du Sud au temps de l'apartheid.

Il est vrai que pour l'instant, les alliés d'Israël, en particulier occidentaux, lui garantissent plutôt l'impunité en refusant de lui imposer des sanctions significatives, en continuant de conclure de juteux contrats avec son industrie sécuritaire et militaire – une aberration qui passe de moins en moins inaperçue –, en signant avec lui des accords commerciaux ou en adoptant des lois et des résolutions

anti-BDS. Mais la donne est tout autre au sein de la société civile de ces mêmes États. De puissants mouvements sociaux s'y soulèvent contre le racisme, le colonialisme et la brutalité policière – pensons seulement à Black Lives Matter, aux États-Unis, ou aux luttes autochtones au Canada ou ailleurs dans le monde. Ces luttes sont en profonde résonance avec celle des Palestiniens et des Palestiniennes, avec laquelle elles tissent de plus en plus d'alliances susceptibles de changer le statu quo. Elles permettent en outre de rendre visibles les logiques d'apartheid qui sont à l'œuvre au sein de nos États coloniaux, de même que l'étroite imbrication de leur appareil sécuritaire et policier avec ceux d'Israël².

La lutte du peuple palestinien pour l'autodétermination, la justice et la dignité est bien sûr une nécessité vitale pour ce dernier et doit être soutenue comme telle. C'est une lutte contre la déshumanisation inhérente au colonialisme, contre la prédation qu'il exerce sur le monde, et pour la protection et les droits des personnes réfugiées – rappelons que près de la moitié des quelque 13 millions de Palestiniens dans le monde sont aujourd'hui des réfugiés. Elle permet aussi de penser à nouveaux frais les mécanismes actuels du droit international pour en dépasser les blocages et les impasses et pour envisager un ordre mondial plus juste. Ainsi, par sa dimension internationale et ses fondements mêmes, il s'agit d'une lutte qui ne devrait être étrangère à aucun être humain épris de justice et de liberté. ©

1. L'organisme Voix juives indépendantes propose une contre-définition de l'antisémitisme qui s'attaque à la judéophobie réelle plutôt qu'à la solidarité avec la Palestine. Voir <noihra.ca>.

2. Voir Ali Abunimah, *The battle for justice in Palestine*, Chicago, Haymarket Books, 2014.